

Pour recevoir gratuitement tous les mois la lettre de la Direction générale des entreprises :  
[www.industrie.gouv.fr/abonnementlettrede](http://www.industrie.gouv.fr/abonnementlettrede)

## DOSSIER : UN GUIDE PRATIQUE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

*Par Michel Chantrein, chargé de mission à la Drire de Lorraine  
Voir p. 2 et 3.*

### EN BREF

#### Capital-Pôles

La DGE et la Caisse des dépôts et consignation organisent, le 18 avril prochain, au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi, la journée « Capital-Pôles ». Cette journée vise à faire se rencontrer les entreprises innovantes des pôles et les investisseurs privés. Les entreprises y trouveront des possibilités de financement et les investisseurs de bonnes opportunités d'investir. Construite autour d'informations et d'échanges d'expérience, cette journée comprendra une vitrine de l'innovation et de très nombreux rendez-vous d'affaires.

- [www.capital-poles.com](http://www.capital-poles.com)
- [jo-michel.dahan@industrie.gouv.fr](mailto:jo-michel.dahan@industrie.gouv.fr)
- [fabrice.leroy@industrie.gouv.fr](mailto:fabrice.leroy@industrie.gouv.fr)
- [murielle.pascal@industrie.gouv.fr](mailto:murielle.pascal@industrie.gouv.fr)

#### Un rapport sur l'avenir du textile habillement

Le rapport sur l'avenir du secteur textile habillement en France, remis par Clarisse Perotti-Reille au secrétaire d'État chargé des Entreprises et du Commerce extérieur, présente la nouvelle révolution industrielle à l'œuvre dans le secteur. De nouveaux leviers de croissance – création, innovation, nouveaux modes de commercialisation et de distribution – fondés sur les attentes des consommateurs sont apparus, dont les entreprises doivent se saisir. Un plan d'actions pour la filière fera l'objet d'un débat avec les professions lors d'un colloque organisé au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi le 27 mai prochain.

- [www.minefe.gouv.fr/directions\\_services/sircom/rap\\_textile\\_habillement.pdf](http://www.minefe.gouv.fr/directions_services/sircom/rap_textile_habillement.pdf)
- [annie.calisti@industrie.gouv.fr](mailto:annie.calisti@industrie.gouv.fr)
- [marie-louise.morvan@industrie.gouv.fr](mailto:marie-louise.morvan@industrie.gouv.fr)

#### Projet « Cap Énergie » en Rhône-Alpes

Avec le soutien financier du Conseil régional, de l'Ademe et de la Drire de Rhône-Alpes, huit centres techniques industriels (CTI) s'associent au sein du projet « Cap Énergie » pour accompagner les entreprises de la région dans l'amélioration de leur per-

formance énergétique et développer des pratiques de développement durable. Un premier groupe de trente-cinq entreprises bénéficiera de cette action. La diffusion des bonnes pratiques sera organisée en associant industriels et experts. Les huit centres techniques industriels participant au projet sont les suivants : Cetiat (Aérialique et thermique) ; Cetim, porteur du programme (Mécanique) ; CTDEC (Industrie du décolletage) ; CTIF (Fonderie) ; CTP (Papier et arts graphiques) ; CTTN-IREN (Teinturerie, blanchisserie) ; FCBA (Forêt, cellulose, bois ameublement) ; Iterg (industrie corps gras) et l'Udimec (Union des industries mécaniques, électriques et connexes de Hautes-Alpes et Isère).

- [www.reseau-cti.com](http://www.reseau-cti.com)
- [www.fibra.net/upload/pdf/plaquette-cap\\_energie.pdf](http://www.fibra.net/upload/pdf/plaquette-cap_energie.pdf)

#### Un « Small Business Act » pour l'Europe

La Commission européenne a ouvert une consultation publique en ligne, à l'intention des entreprises, en vue de l'adoption prochaine d'un ensemble de mesures réglementaires en faveur des PME européennes. Cette consultation est ouverte jusqu'au 30 mars 2008.

- [http://ec.europa.eu/enterprise/entrepreneurship/sba\\_fr.htm#bb](http://ec.europa.eu/enterprise/entrepreneurship/sba_fr.htm#bb)

#### Gen2Bio 2008, le rendez-vous annuel des biotechnologies à Rennes

Les rencontres Biotech Gen2bio 2008, organisées par Ouest-genopole, se tiendront à Rennes le jeudi 27 mars 2008. Gen2Bio a pour vocation de réunir tous les acteurs des biotechnologies du Grand Ouest, mais aussi des autres régions de France : entreprises innovantes, laboratoires ou centres de recherche, clusters et biopôles, chercheurs, ingénieurs et doctorants... Tous les participants peuvent y faire connaissance avec les entreprises innovantes de leur secteur et découvrir l'offre de services des laboratoires et plates-formes technologiques de Ouest-genopole. Au programme : un parcours de conférences de haut niveau, des ateliers tech-

suite page 2 >

# 123

C'est le nombre de projets de R&D sélectionnés lors du cinquième appel à projets des pôles de compétitivité, pour une aide de l'État de 147 M€.

[www.minefe.gouv.fr/tepa/mode\\_emploi/inf\\_pratrub1.htm](http://www.minefe.gouv.fr/tepa/mode_emploi/inf_pratrub1.htm)

Les réponses aux questions techniques que se posent les entreprises et les salariés sur l'application du dispositif « heures supplémentaires » de la loi Tepa sont disponibles sur [minefe.gouv.fr](http://minefe.gouv.fr). Ces réponses sont opposables aux services chargés du contrôle.

## LE DOSSIER

## Un guide pratique de la propriété intellectuelle



Par Michel Chantrein, chargé de mission à la Drire de Lorraine

*Des problèmes les plus simples aux accords les plus complexes, le guide de la propriété intellectuelle, en ligne sur le site internet [industrie.gouv.fr](http://industrie.gouv.fr), propose des fiches pratiques, des accords-types ou encore des bases juridiques à destination des pôles de compétitivité et des groupements d'entreprises.*

Les questions liées à la propriété intellectuelle ne sont pas toujours simples à régler entre les différentes parties prenantes des pôles de compétitivité ou, tout simplement, d'un groupement d'entreprises. Elles peuvent être sources d'insécurité voire de méfiance si elles ne sont pas abordées convenablement. Soucieuse de proposer une approche nouvelle à ces questions et d'éclaircir les modalités de partage d'un brevet, la DGE a confié à la Drire de Lorraine le soin de mener une étude sur le sujet et de proposer des outils pratiques. Après consultation d'un certain nombre de professionnels, la Drire a choisi de faire appel à un cabinet spécialisé. Celui-ci a mené un travail de vulgarisation et de présentation de l'état du droit (réglementation, jurisprudence, doctrine) mais aussi d'enquête, en présentant les meilleures pratiques contractuelles existantes, en particulier dans les pôles de compétitivité eux-mêmes.

Le fruit de ces travaux est un guide en ligne sur [www.industrie.gouv.fr/guidepropintel/](http://www.industrie.gouv.fr/guidepropintel/) qui propose différents niveaux de lecture, repérés par des onglets de couleur, traitant des problèmes les plus simples comme des questions les plus complexes.

Des fiches pratiques permettent d'abord une première approche de la propriété intellectuelle, parfois très en amont du droit. Il s'agit de se poser les bonnes questions, du type « Déterminer mes objectifs », mais aussi d'aborder un certain nombre de points tels que « La confidentialité », « La traçabilité », « Les contrats d'un projet de R&D », « Le brevet », « Le logiciel », etc.

Le guide propose aussi des outils méthodologiques très simples afin de favoriser la mise en place d'une démarche systématique et structurée dans l'approche des questions liées à la propriété intellectuelle. Il est ainsi possible de savoir, par exemple, quel type de droit est applicable à telle ou telle technologie. De fait, il n'est pas toujours simple de s'y retrouver sachant que, par exemple, le développement d'un logiciel ne sera pas protégé par un brevet mais plutôt en faisant appel à la législation sur les droits d'auteur.

### Des accords-types

Très attendus par les pôles de compétitivité, « les outils contractuels » consistent en une série d'accords-types, du plus simple au plus compliqué, comportant des clauses pa-

ramétrables permettant d'adapter ces textes aux différents cas de figure rencontrés. Pour chacun de ces accords-types, un texte précise à quels cas de figure répond l'accord, puis vient l'accord en lui-même avec plus ou moins de clauses selon les difficultés et les enjeux existants. Enfin, un « mode d'emploi » explique comment procéder pour chacun des cas de figure envisagés, sachant que pour des accords complexes comme le consortium, il peut comporter plusieurs dizaines de pages d'explication.

Après avoir traité de tous ces aspects pratiques, le guide permet aux personnes intéressées d'acquérir des bases juridiques, voire de mener une étude complète sur le sujet. Très didactique, cette partie fait le point sur le droit le plus récent en matière de propriété intellectuelle et propose un certain nombre de références. Tous les grands textes sur la propriété intellectuelle ont été résumés par des juristes, des liens permettant d'accéder facilement aux textes intégraux. Mis en ligne en janvier dernier, ce guide a rapidement suscité un vif intérêt.

- [www.industrie.gouv.fr/guidepropintel/](http://www.industrie.gouv.fr/guidepropintel/)
- [michel.chantrein@industrie.gouv.fr](mailto:michel.chantrein@industrie.gouv.fr)

## EN BREF

nologiques, une convention d'affaires et une exposition commerciale.

- [www.gen2bio.org](http://www.gen2bio.org)

### 10<sup>e</sup> Observateur du design

L'Agence pour la promotion de la création industrielle (APCI) lance son 10<sup>e</sup> concours, l'Observateur du design, qui s'adresse aux entreprises de tous secteurs d'activités, aux agences de design comme aux designers indépendants, français ou étrangers, aux collectivités publiques ou privées.

Créé en 1999, l'Observateur du design se présente sous la forme d'une exposition et d'un concours (« Étoiles du design »), doté de prix qui récompensent à la fois des designers et des entreprises pour la qualité de leur démarche d'innovation et de différenciation. L'exposition sera ouverte au grand public à la Cité des sciences et de l'industrie, du 23 octobre 2008 au 9 mars 2009, suivie d'un programme de manifestations en France et à l'étranger.

Ce rendez-vous annuel permet aux entreprises et aux designers de mieux se faire connaître des distributeurs et des prescripteurs français et étrangers.

Les entreprises peuvent candidater jusqu'au vendredi 6 juin 2008 sur le site de l'APCI.

- [www.apci.asso.fr](http://www.apci.asso.fr)
- [armelle.billon@industrie.gouv.fr](mailto:armelle.billon@industrie.gouv.fr)

### Premières rencontres « Photovoltaïque, tous les acteurs du solaire »

La DGE organise, le 9 avril prochain, avec le soutien du Sitelesc (Syndicat de la microélectrique et nanoélectrique) et de l'Ademe, les premières rencontres « Photovoltaïque, tous les acteurs du solaire » au pavillon Kléber à Paris. Ce colloque a pour objectif de réunir l'ensemble des acteurs de la production d'électricité photovoltaïque afin de présenter les applications de la filière disponibles à ce jour. Les thèmes abordés seront le développement de la R&D, les perspectives du solaire

dans le monde (marchés, capacités de production), l'exemple allemand (premier marché européen), la mise en œuvre des systèmes photovoltaïques (solutions dans les bâtiments et fermes solaires), les investissements, etc.

- <http://photovoltaique.lagoacommunication.com/>
- [gilbert.santini@industrie.gouv.fr](mailto:gilbert.santini@industrie.gouv.fr)
- [emilie.sombret@industrie.gouv.fr](mailto:emilie.sombret@industrie.gouv.fr)

### Appel à projets Micro-nanoélectronique

Le nouveau « cluster » Eureka Catrene, qui succède à partir de cette année au programme Medea+, invite les acteurs de la R&D européenne en micro-nanoélectronique, grandes entreprises, PME et laboratoires de recherche à participer à son premier appel à projets. Cet appel, ouvert le 29 février 2008, sera clos le 23 avril 2008. Les projets

## L'INTERVIEW

## « Nous avons signé une convention avec l'Institut national de la propriété industrielle »



Isabelle Rivière-Cazaux, animatrice du pôle de compétitivité LUTB

*L'ambition du pôle Lyon Urban Truck & Bus est de répondre aux défis soulevés par la croissance des besoins de mobilité des personnes et des marchandises dans un environnement urbain. Son animatrice nous explique les actions menées en matière de propriété industrielle.*

#### Quel type d'activités développe le pôle de compétitivité Lyon Urban Truck&Bus ?

**Isabelle Rivière-Cazaux :** Ce pôle de compétitivité est spécialisé dans les transports collectifs urbains des personnes et des marchandises. À l'origine, il a été structuré à partir des compétences industrielles de la région Rhône-Alpes et compte parmi ses fondateurs Renault Trucks pour la partie camions, Iris-bus France pour tout ce qui est relatif aux bus, l'Institut français du pétrole (IFP), l'Institut national pour la recherche dans les transports et leur sécurité (Inrets), le Grand Lyon et la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon. Il a pour objectif de répondre aux défis soulevés par la croissance des besoins de mobilité des personnes et des marchandises dans un environnement urbain et compte un total de 70 adhérents, parmi lesquels 55 entreprises dont 36 PME.

#### Que proposez-vous à vos adhérents en matière de propriété industrielle ?

À l'instar d'autres pôles, nous avons décidé de signer une convention avec l'Institut national de la propriété industrielle (Inpi). Cela nous permet de proposer aux entreprises différents outils et en particulier un outil de prédiagnostic propriété industrielle dans les PME. Avec le concours d'un expert habilité par l'Inpi, les PME peuvent ainsi bénéficier d'un mini-audit sur leur utilisation de la propriété industrielle

à partir d'un état des lieux sur leurs pratiques non seulement en matière de dépôt de brevet, de marques mais aussi de droits liés à la propriété industrielle par rapport aux stagiaires, de règles de confidentialité des visiteurs ou encore de contrats avec les sous-traitants. À la suite de cette évaluation, l'expert préconise un certain nombre de recommandations en matière de stratégie en propriété industrielle. Ensuite, libre à l'entreprise de poursuivre ou non les actions. Quatre prédiagnostics ont ainsi été réalisés en 2007 et trois sont actuellement en cours.

Enfin, toujours dans le cadre de notre partenariat avec l'Inpi, d'autres actions sont possibles comme un accompagnement des projets en termes de propriété industrielle ou encore la mise en place de prestations de veille.

#### Comment contribuez-vous à la sensibilisation de vos adhérents aux questions de propriété industrielle ?

Nous avons commencé à organiser des actions de sensibilisation spécifiques. La première a eu lieu en novembre dernier afin de rappeler à nos adhérents ce qu'était un brevet, une marque, un modèle, une enveloppe Soleau ou encore comment étendre ses protections à l'étranger. Par ailleurs, le 6 mars, nous avons réalisé, à la demande des participants à la première action, une présentation de la veille technologique et concurrentielle.

À l'issue d'un exposé théorique, des exercices pratiques permettent de montrer comment rechercher des informations dans les bases de données en propriété industrielle présentes gratuitement sur le net. Enfin, nous animons un petit groupe de veille mensuel avec l'Inpi. Il permet de sélectionner les éléments de veille qui nous semblent intéressants et de les mettre en ligne sur une plate-forme sécurisée dédiée à nos adhérents.

#### Comment accompagnez-vous vos adhérents dans leurs projets ?

Pour les adhérents, le pôle fonctionne un peu comme un club de réflexion associant industriels et chercheurs autour de notre thématique, et qui travaille à construire des projets collaboratifs de R&D.

Nous avons quatre programmes de recherche et animons régulièrement des séances de créativité avec l'ensemble des acteurs intéressés. Si des projets de R&D émergent, nous proposons au porteur de projet de venir le présenter à un comité scientifique et technique. Ce dernier, qui a un rôle consultatif, aide le porteur du projet et ses partenaires, lui donne des conseils sur son montage ou son financement. À l'occasion, il peut également évoquer des problèmes de propriété industrielle, pour lesquels certaines prestations prévues dans le cadre de la convention peuvent être mises en place.

## EN BREF

Catrene ont pour ambition de permettre des avancées en micro-nanoélectronique qui répondent aux besoins de la société dans son ensemble, tout en renforçant la compétitivité de l'industrie européenne. Les informations pour la préparation des propositions de projet sont disponibles sur internet.

➤ [www.catrene.org](http://www.catrene.org)

➤ [medeaplus@medeaplus.org](mailto:medeaplus@medeaplus.org)

#### Appel à projets Innovation en Franche-Comté

La Drire Franche-Comté propose un appel à projets visant à identifier des entreprises ayant du mal à concrétiser, par manque de temps,

de compétences internes ou de moyens, des idées innovantes. Des visites d'entreprises, prévues au second trimestre 2008, permettront de mieux définir avec elles leur projet, de connaître leur degré de confidentialité et d'orienter une bonne partie d'entre elles vers le bon interlocuteur, avec ou sans la perspective d'une aide financière. Les projets ne pouvant bénéficier d'une orientation directe, seront présentés fin juin devant un comité d'orientation. Ce comité d'experts suggèrera des pistes technologiques et pour les cas plus difficiles, il sera proposé une étude de faisabilité pouvant être financée par Oséo.

Un bilan de cette opération est prévu avec

l'ensemble des participants fin 2008.

➤ [www.franche-comte.drire.gouv.fr/Actualites/2008/idees\\_innov-plaq\\_A4.pdf](http://www.franche-comte.drire.gouv.fr/Actualites/2008/idees_innov-plaq_A4.pdf)

➤ [jean-claude.brocard@industrie.gouv.fr](mailto:jean-claude.brocard@industrie.gouv.fr)

#### Appel à projets Maîtrise de l'énergie dans les transports et l'habitat

Au travers de la structure d'incubation de l'École des Mines de Douai spécialisée dans le développement durable, l'incubateur d'entreprises Geni (Grandes écoles Nord incubation) lance un appel à projets national sur

## EN BREF

le thème de la maîtrise de l'énergie dans les transports et l'habitat (Metha). L'objectif est de faire émerger les projets de création d'entreprises dans le domaine de l'environnement et de l'énergie et d'accompagner leurs porteurs, qu'ils soient ou non issus du Nord - Pas-de-Calais. La date limite d'envoi des dossiers est fixée au 16 mai 2008. Le téléchargement du dossier de candidature est disponible sur :

➤ [www.ensm-douai.fr](http://www.ensm-douai.fr)

### Des stratégies gagnantes dans l'industrie franc-comtoise

La DIRE Franche-Comté vient de publier une étude sur les stratégies gagnantes dans l'industrie franc-comtoise à travers une variété de réussites de PMI régionales dynamiques. Elle rassemble un échantillon de situations autour de cinq axes stratégiques : « connaître ses forces et se positionner sur les marchés » ; « organiser sa production avec efficacité » ; « innover et mobiliser les ressources techniques » ; « internationaliser l'entreprise » et « construire des alliances locales pour décupler ses forces ». L'étude a pour objectif de faire partager des expériences et d'éclairer les acteurs économiques sur des stratégies de réussite dans la région. Elle rappelle les moyens d'obtenir des appuis pour les projets innovants et les opportunités à saisir.

➤ [www.franche-comte.drire.gouv.fr/publications/monographies/strategies/1%20Doc%20DRIRE%2028p%20DEF2.pdf](http://www.franche-comte.drire.gouv.fr/publications/monographies/strategies/1%20Doc%20DRIRE%2028p%20DEF2.pdf)  
➤ [patricia.droz@industrie.gouv.fr](mailto:patricia.droz@industrie.gouv.fr)

### La DIRE de Languedoc-Roussillon publie deux études

La première étude porte sur l'extraction de matériaux de carrières dans cette région. La tendance à l'augmentation de la production des carrières (+ 20 % en 10 ans contre 10 % au niveau national) va se poursuivre en raison de la croissance démographique et de la programmation de grands travaux d'infrastructures, mais aussi du fait que les produits des carrières sont utilisés pour d'autres activités (chimie, industrie du verre et de la céramique, agriculture).

L'analyse menée par la DIRE révèle l'importance de ce secteur pour l'économie régionale, avec près de 5 400 emplois directs. Elle formalise les enjeux auxquels la profession fait face – sécurité et protection de l'environnement –, mais aussi les enjeux futurs : recyclage, développement durable des exploitations et valorisation.

➤ [www.languedoc-roussillon.drire.gouv.fr/pages/Developpement\\_Economique/Publications/Extraction%20Materiaux%202007.pdf](http://www.languedoc-roussillon.drire.gouv.fr/pages/Developpement_Economique/Publications/Extraction%20Materiaux%202007.pdf)

La seconde étude concerne l'industrie chimique en Languedoc-Roussillon. Bien que modeste au regard d'autres régions, elle apparaît comme

l'un des secteurs d'avenir de la région avec près de 150 entreprises et 4 000 emplois directs. La capacité à innover des entreprises régionales, en réponse notamment aux obligations découlant du règlement européen Reach, reste le plus sûr moyen de remporter de nouveaux marchés. L'état des lieux qu'a réalisé la DIRE fait ressortir la diversité du secteur et ses potentialités en matière de recherche publique.

➤ [www.languedoc-roussillon.drire.gouv.fr/pages/Developpement\\_Economique/Publications/Industrie%20Chimique%202007.pdf](http://www.languedoc-roussillon.drire.gouv.fr/pages/Developpement_Economique/Publications/Industrie%20Chimique%202007.pdf)  
➤ [benjamin.fremaux@industrie.gouv.fr](mailto:benjamin.fremaux@industrie.gouv.fr)

### L'industrie ferroviaire française en plein essor

La DGE vient de publier, en collaboration avec Ubifrance, l'Agence française pour les investissements internationaux (AFII) et la Fédération des industries ferroviaires (FIF) « L'industrie ferroviaire française : les voies de l'excellence ». Avec un chiffre d'affaires de 3,3 Md€ en 2006 (2,2 Md€ pour le marché intérieur et 1,1 Md€ à l'exportation), l'industrie ferroviaire française affiche une belle santé. Grâce au retour en force des tramways, au renouvellement des trains régionaux et à l'essor de la grande vitesse, le mode ferroviaire en France a connu ces dernières années une accélération qui a profité à la quasi-totalité du secteur. L'ensemble des réformes dans le transport ferroviaire a favorisé l'arrivée de nouveaux acteurs et permis la transmission et le renouvellement des savoir-faire. Sur la plupart des grands chantiers internationaux, l'expertise française est sollicitée, qu'il s'agisse de matériel, d'exploitation, d'ingénierie ou d'architecture.

➤ [www.industrie.gouv.fr/portail/chiffres/index-etudes.html](http://www.industrie.gouv.fr/portail/chiffres/index-etudes.html)  
➤ [marie-claude.simoni@industrie.gouv.fr](mailto:marie-claude.simoni@industrie.gouv.fr)

### L'étude sur la filière industrielle automobile de la Nièvre

La DIRE Bourgogne vient de publier une étude sur l'industrie automobile dans le département de la Nièvre (hors industrie automobile de compétition) réalisée en 2007. L'industrie automobile, qui emploie près de 4 000 salariés, représente 26 % de l'industrie totale dans la Nièvre, contre 13 % au niveau régional, et 10 % au niveau national (source : Conseil économique et social). La plupart des emplois de la filière sont concentrés dans de grands sites industriels, les trois plus gros employeurs représentant 50 % de l'effectif.

Un programme d'actions en faveur de l'industrie automobile en Bourgogne a été lancé avec l'appui de la DIRE et du Conseil régional de Bourgogne. Il comprend huit

actions qui concernent tant la performance opérationnelle (formation aux pratiques de la filière automobile ; échanges d'expériences entre chefs d'entreprise ; qualification et enjeux de la PME ; mieux gérer, communiquer, concevoir, via les TIC ; mieux produire et gérer les flux), que la stratégie de développement ou l'animation et la promotion. Il est porté par l'association régionale d'industriels Autoubourgogne et peut bénéficier aux industriels du département de la Nièvre. Le programme pourrait être élargi à d'autres actions si suffisamment d'entreprises de la Nièvre se montraient intéressées.

➤ [www.bourgogne.drire.gouv.fr/di/index.htm](http://www.bourgogne.drire.gouv.fr/di/index.htm)  
➤ [guillaume.gauby@industrie.gouv.fr](mailto:guillaume.gauby@industrie.gouv.fr)

### Risques et opportunités de la transmission des entreprises industrielles

L'étude réalisée par KPMG pour le compte de la DGE sur la transmission des 25 000 entreprises industrielles dont l'effectif est compris entre 20 et 1 000 salariés met en évidence :

- le faible taux de transmissions familiales en France (6 % contre 55 % aux Pays-Bas, 58 % en Allemagne, 72 % en Italie) ;
- une préparation insuffisante des entreprises et des dirigeants pour aborder cette phase difficile ;
- un besoin de travail sur la détection, la formation et l'accompagnement des repreneurs issus de l'entreprise.

Cette étude sera utilisée pour formaliser certaines dispositions de la prochaine loi de modernisation de l'économie.

➤ [www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/dossiers/sect/synthese\\_transmission2008.pdf](http://www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/dossiers/sect/synthese_transmission2008.pdf)

### Investissements chinois et indiens en Europe

L'étude conduite par la DGE sur les investissements chinois et indiens en Europe est disponible sur internet. Elle s'inscrit dans le cadre d'un phénomène économique récent de l'essor de flux d'investissements directs des pays du Sud vers les pays du Nord. Une analyse systématique destinée à mieux cerner l'ampleur du phénomène et à en identifier les principaux acteurs a été conduite. L'étude a plus particulièrement porté sur les motivations, les stratégies et les premiers effets de la présence des entreprises chinoises et indiennes en Europe, dans une optique comparative. Elle permet de dégager des perspectives pour l'avenir.

➤ [www.industrie.gouv.fr/portail/chiffres/index-etudes.html](http://www.industrie.gouv.fr/portail/chiffres/index-etudes.html)  
➤ [gregoire.postel-vinay@industrie.gouv.fr](mailto:gregoire.postel-vinay@industrie.gouv.fr)